



Sauvons l'aqueduc romain du Gier !



**Devenez mécène
et bénéficiez d'avantages**



Histoire

Bâti entre le I^{er} et le II^{ème} siècle de notre ère, sous le règne de l'empereur Hadrien, l'aqueduc romain du Gier alimentait en eau la ville antique de Lugdunum.

| Il est le quatrième et dernier aqueduc construit à Lyon.

Cette construction avait pour fonction d'amener l'eau du Gier à Lyon depuis Izieux près de St Chamond (Loire) où il captait l'eau du Gier.



| Avec ses 86 km de long, c'est un des plus longs aqueducs romains connus

Il traverse vingt-trois communes : onze dans la Loire et douze dans le Rhône. C'est l'une des plus importantes réalisations romaines dans le domaine hydraulique et l'un des plus grands au monde.

Il est inscrit sur la totalité du site du Plat de l'Air à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 18 février 1991. Le réservoir et le rampant du siphon du Plat de l'Air ont été classés au titre des Monuments Historiques en 1900. Les abords de l'aqueduc du Plat de l'Air font partie d'un site inscrit.

| A Chaponost , c'est la plus longue section d'aqueduc en France

Il est exceptionnel de par l'alignement de 92 arches dont 72 sont encore visibles dans toute leur élévation sur plus de 550 mètres de long.

Cet ouvrage hydraulique de grande technicité s'étend sur six kilomètres sur la commune de Chaponost, apparaissant à l'air libre sous forme d'arches ou encore de réservoirs de chasse et de fuite, ou passant sous terre.

RESTAURATION 2016

Le projet

Dans la continuité des précédentes campagnes de restauration, 6 nouvelles arches ont pu être restaurées en 2016.

Les travaux réalisés ont eu pour objet la restauration des arches n°21 à 26 qui présentaient des désordres structurels importants et dont l'aspect nuisait à la présentation générale de l'édifice. L'objectif était de consolider l'ouvrage et de limiter son érosion sans nuire à sa lisibilité.

Par la suite, consciente de l'urgence de la situation, la commune de Chaponost a décidé de s'engager dans un vaste programme de restauration sur la totalité de l'enfilade des arches afin de sauvegarder l'aqueduc pour transmettre notre héritage aux générations futures.



6
ARCHES

ont pu être restaurées en 2016

156
DONATEURS

entreprises, associations, particuliers

+ DE
40 109
EUROS

récoltés

Les actions menées en 2016

La réalisation d'un film de sensibilisation à la restauration de l'aqueduc

Des reportages TV nationaux et régionaux

Des Relations Presse

Un événement inédit avec 2 500 visiteurs venus découvrir l'aqueduc

La vente de carnets de timbres collector à l'effigie de l'aqueduc

Les prix décernés



Rubans du patrimoine

> **Juin 2017**, obtention d'un Prix régional des Rubans du patrimoine décerné à la commune de Chaponost : cette distinction a été décernée par le jury national de la 23ème édition du concours « les Rubans du patrimoine » organisé conjointement par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'épargne.



Fondation Pour les Monuments Historiques

> **Avril 2016**, obtention d'une subvention « Aide à projet Restauration » de 15 000 € de la Fondation pour les Monuments Historiques suite à un appel à candidatures.



Trophée des Maires du Rhône

> **Septembre 2016**, obtention du Trophée de la Culture lors des Trophées des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon 2016

Une nouvelle campagne de restauration

La prochaine campagne a pour objet la restauration de 13 nouvelles arches qui présentent des désordres importants, avec pour objectif à long terme d'avancer la restauration des arches vers la section d'arches restaurées en 2010.

Ces travaux seront réalisés en 2 tranches, programmés sur plusieurs années, en fonction des financements et de la programmation de l'opération. Les travaux devront être effectués hors des périodes de gel pour permettre le maintien des mortiers.

Coût estimatif des travaux : 280 000 € HT

Le projet : une restauration ancrée dans une démarche de partenariats

FONDATION



DU PATRIMOINE

Avec la Fondation du patrimoine

La commune a signé en septembre 2017 une nouvelle convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine afin de lancer une seconde campagne de mécénat populaire et continuer ainsi à associer les particuliers, associations, fondations ou entreprises au financement de la restauration de cet édifice exceptionnel.

Avec le soutien de



Avec le Département du Rhône

La commune a également signé en juillet 2017, dans une démarche de valorisation de ce site archéologique, une convention de partenariat avec le Département du Rhône. Il s'agit pour la commune de Chaponost de devenir ambassadrice et relais du musée et site archéologique de St Romain en Gal et pour le département du Rhône, de faciliter l'accès et l'organisation d'évènements ponctuels au sein du musée.



Avec la ville de Mornant : un évènement de grande envergure en 2018 « PEPLUM »

Un spectacle contemporain et participatif en partenariat avec le collectif de théâtre musical, **Odyssée Ensemble et Cie**. Ce projet est avant tout une création artistique participative où le jeu musical et scénique se présente comme le moteur principal pour embarquer plus de 200 participants dans un projet à la fois hors norme et ludique.

Objectif : Faire participer des chaponois et mornantais, en créant un évènement vivant entre spectacle et médiation culturelle le 30 Juin 2018 à Chaponost et le 1er juillet 2018 à Mornant.



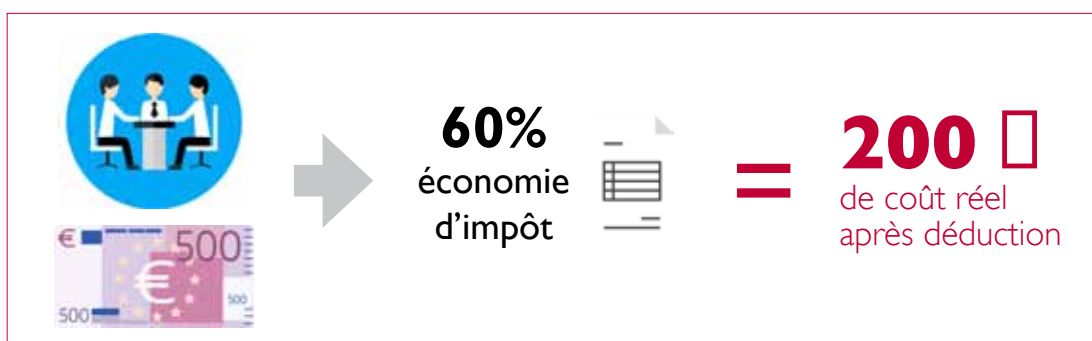
Devenez mécène

La commune offre à toutes les entreprises, fondations et institutions la possibilité de s'associer à ce projet majeur « Ensemble, valorisons l'aqueduc » en devenant mécène.

LE MÉCÉNAT FINANCIER

Le don financier : chèques, virements, etc. (voir détails au dos)

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % de son montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT



LE MÉCÉNAT EN NATURE

Le don d'un bien immobilisé - La fourniture de marchandises en stock - L'exécution de prestations de services

Les contreparties

Votre don vous donne droit à un certain nombre de contreparties :

(dont la valeur, au vu des dispositions légales, ne doit pas dépasser 25 % du montant du don)

	En dessous de 5 000 €	De 5 000 € à 10 000 €	Plus de 10 000 €	Plus de 20 000 €
Inscription sur la plaque des donateurs	✓	✓	✓	✓
Votre logo sur les supports de communication en lien avec l'Aqueduc		✓	✓	✓
Votre logo sur le site internet de la commune avec lien vers votre site		✓	✓	✓
Organisation d'une visite commentée privée de l'Aqueduc pour 10 à 30 personnes		✓	✓	✓
Mise à disposition du site du Plat de l'Air avec matériel pour organisation d'un évènement d'entreprise		✓	✓	✓
Mise à disposition de l'auditorium OU de la salle des fêtes une fois dans l'année suivant le don			✓	
Mise à disposition de l'auditorium ET de la salle des fêtes une fois dans l'année suivant le don				✓

L'engagement sera concrétisé par la signature d'une convention de mécénat avec la commune de Chaponost en amont de votre don qui détaille les relations qui régissent les deux parties et dans le respect de la Charte éthique déléguée par la commune de Chaponost



RESTAURATION 2018-2020

Notre partenaire : la Fondation du patrimoine

Grâce à la convention de partenariat signée par la commune avec la Fondation du patrimoine, tous les dons se font directement via la Fondation du patrimoine.

Comment faire un don ?

Par courrier

en envoyant un chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine-aqueduc du Gier » à l'adresse suivante :
Fondation du patrimoine
27 boulevard Antoine de st Exupéry 69009 Lyon.

Par internet



faites vos dons en ligne sur le site sécurisé :
<http://www.fondation-patrimoine.org/2755>

Ou flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone (après avoir installé au préalable l'application « QR code reader ») et faites immédiatement un don pour ce projet !

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % de son montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, équivalent au Cerfa (aucun document Cerfa ne sera fourni par la Fondation du patrimoine). Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur du chèque ou du virement et adressé à l'adresse figurant sur le chèque ou selon les informations indiquées sur le site internet de la Fondation du patrimoine.

**Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le projet ?
Vous souhaitez devenir mécène ?**

Contactez-nous :

Mairie de Chaponost
Myriam PONCET - Chargée de mission
04 78 16 00 67 - m.poncet@mairie-chaponost.fr

Consultez les annexes au dossier de mécénat sur mairie-chaponost.fr rubrique Mairie > Grands projets